

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 30 mars 2015 à 16h00. Un avis de convocation a été remis à chacun des élus par courriel et par la poste comme prescrit par la Loi.

Sont présents : Les conseillers(ère) M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Pierre Boisvert, sous la présidence de M. André Henri, maire.

Sont absents : Les conseillers M. Michel Dumont
M. Serge Breton
M. Rémy Larouche

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, dg et secrétaire-trésorière.

30 mars 2015 1. Ouverture de l'assemblée spéciale

Constatant qu'il y a quorum, M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 16h00.

2. L'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée (quorum)
2. Cueillette des ordures 2016 «Régie des Hameaux ou Gaudreau?
3. Levée de l'assemblée

2015-03-162 3. Retrait à la régie intermunicipale des Hameaux

Attendu que l'entente avec la Régie intermunicipale des Hameaux qui a été conclue en 2005 pour la collecte et le transport des matières résiduelles sera arrivé à échéance en date du 31 décembre 2015.

Attendu que cette entente signée prévoyait à l'article 13 un avis de neuf (9) mois pour pouvoir mettre fin à cette entente.

Attendu que depuis 2009 la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens est devenue actionnaire de Gesterra (S.D.D.A.Société de développement durable d'Arthabaska).

Attendu qu'en 2009 la MRC d'Arthabaska a déclaré sa compétence de la Gestion de Matières Résiduelles le tout dans son règlement portant le numéro 243 à l'égard de la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

Attendu que la compétence acquise par la MRC d'Arthabaska porte sur l'ensemble du de Gestion de Matières Résiduelles, y compris, sans limiter la généralité de ce qui précède, la collecte, le transport, l'élimination et la valorisation de toutes les matières résiduelles, sans exception.

Attendu que la cause de notre départ ne relève pas d'un mauvais service reçu, mais plutôt d'obligation légale et administrative.

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il résolu à l'unanimité des conseillers de signifier avant le 31 mars 2015 à la Régie des Hameaux la volonté de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens de quitter la Régie des Hameaux au 31 décembre 2015. Le tout dans le respect de toutes les dispositions compris dans l'entente qui s'applique au retrait d'un membre.

6. Levée de l'assemblée

Proposée par M. Pierre Boisvert à 16h10.

Signature _____ Maire

Signature _____ Secrétaire-trésorière